

REVUE DE PRESSE



15 OCTOBRE 2019

> 04 NOVEMBRE 2019



Mercredi 16 octobre 2019 / Moselle et Madon

L'Italie s'invite au cœur du nouveau cycle de la Filoche



Pour l'inauguration de son nouveau cycle, la Filoche a invité l'artiste Anna Cinzia Vilain pour raconter l'Italie.

Il y avait beaucoup de monde pour le lancement de la nouvelle saison de la médiathèque la Filoche.

Pour ce trimestre, la Filoche a inauguré son nouveau cycle thématique « L'Italie » et pour faire découvrir la culture transalpine, la médiathèque a mis en place toute une série de rendez-vous.

Trois mois d'une riche programmation façon dolce vita, durant laquelle le public pourra voir de belles expositions, danser la Pizzica Pizzica, mieux comprendre l'histoire du territoire liée à l'immigration italienne, découvrir des talentueux illustrateurs de la péninsule ou parcourir la Renaissance italienne.

Vendredi dernier, pour lancer cette nouvelle saison, la Filoche a invité l'artiste Anna Cinzia Vilain qui fait partie des voix féminines les plus caractéristiques du Salento, sud-est de la région des Pouilles.

Avec son chant, l'artiste a raconté sa terre avec des histoires de femmes, de travailleuses, d'amour qui tourmente et où le travail de la terre fatigue mais jamais ne fait plier.

Les personnes intéressées par la culture italienne sont invitées à contacter la Filoche, à consulter les brochures distribuées par la médiathèque ou se rendre sur le site internet de la Filoche.

Mercredi 16 octobre 2019 / Richardménil

« Coup de cœur café » lance sa saison



On échange sur de nouveaux romans, en toute cordialité.

Les bénévoles de la médiathèque, sous le parrainage de la Filoche, ont lancé leur saison de lecture partagée ce samedi après-midi. Un nouveau concept a été testé : chacun(e) apporte un livre qui lui a plu, le présente aux autres membres et les discussions s'enflamment, cordialement, autour d'un café et d'une pâtisserie. Pour ouvrir le ban, quelques auteurs ont été « convoqués » via leurs derniers romans, notamment Ambre Parry, Jean-Paul Dubois et F.O.Giesbert.

La prochaine séance aura lieu le 25 janvier 2020 (ouverte à tous).

Ouverture de la future piscine à Noël



La nouvelle piscine est au cœur de la restructuration du quartier. Filipe Pinho, président de la CCMM et Marie-Laure Siegel, 2e vice-présidente de la cohésion sociale de Moselle et Madon.

Le chantier de la piscine se déroule comme prévu. Le gros œuvre est terminé et les travaux de finitions sont en cours. La mise en eau des bassins aura bien lieu les 26, 27 et 28 octobre. La piscine devrait donc ouvrir ses portes pour les vacances de Noël.

A quelques semaines de la fin des travaux du futur centre aquatique, à Neuves-Maisons, Filipe Pinho, président de la CCMM et Marie-Laure Siegel, 2e vice-présidente de la cohésion sociale, informaient que le calendrier était tenu avec une ouverture prévue pendant les vacances de Noël. Le gros œuvre est bien terminé et ce sont les nombreux travaux de finitions qui sont en cours. Toutes les vitres séparant les bassins sont posées, la résine est coulée dans la pataugeoire des enfants, les vestiaires terminés à 80 % et si la liste est encore longue, la mise en eau des bassins aura bien lieu les 26, 27 et 28 octobre. « Il faudra 8 jours entiers pour remplir le grand bassin et ensuite pendant un mois, tous les tests de traitement seront réalisés », soulignait Filipe Pinho. À part l'espace fitness intérieur, tous les services seront accessibles au public dès l'ouverture de la piscine.

Sous forme d'abonnement ou par billet d'entrée, un tarif préférentiel aux habitants ou travaillant en Moselle et Madon a été mis en place par la CCMM. La piscine sera ouverte 7 jours sur 7 et pendant toutes les vacances scolaires, les enfants de moins de 18 ans pourront bénéficier d'un prix adapté à hauteur de 1,50 € l'entrée.

Un quartier en pleine restructuration

Concernant les extérieurs, en plus d'un chemin piétonnier, d'une piste cyclable et la création d'un espace vert aux abords de la piscine, c'est aussi tout le quartier qui est en pleine restructuration. Au cœur des travaux, la réalisation d'un rond-point de 5 branches à l'entrée de la zone commerciale entre Neuves-Maisons et Chaligny, une nouvelle route longent le centre aquatique en direction de la rue Abbé Muth et la création d'une zone résidentielle de 90 logements à l'horizon de 2023. Dans l'espace vert séparant la piscine et les habitations, un parc fermé sera réalisé avec la création d'un parcours de santé et d'un espace fitness en plein air.

Dimanche 20 octobre 2019 / Richardménil

L'heure des histoires, à la découverte de l'Italie.



A la découverte de la langue italienne

Dans la série « heure des histoires » proposée par la Filoche, la médiathèque de Richardménil a ouvert ses portes à un public de jeunes enfants, accompagnés de parents et quelques grands-parents. Le thème actuel, « la découverte de l'Italie » a permis de faire connaître à ce jeune public de jolies lectures en deux langues, et de se confronter à quelques mots et expressions en italien. Un après-midi haut en couleur, conclu par une chanson en italien (Bella ciao) et agrémenté de petits gâteaux italiens.

A noter que quelques livres pour enfants en italien sont disponibles à la bibliothèque de la Filoche.

Mardi 22 octobre 2019 / Moselle et Madon

En janvier, badge obligatoire pour accéder à la déchetterie



Parmi les actions votées à l'unanimité, la création d'un réseau « jardin au naturel ».

La distribution des badges aux habitants se fera à partir du 4 novembre, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Avant de commencer le conseil communautaire qui s'est déroulé jeudi 17 octobre dans la salle Dominiononi à Chaligny, Filipe Pinho, président de la CCMM a informé les élus qu'à l'approche de la fin de mandat, le rapport d'activités annuel serait élargi pour retracer l'action menée depuis 2014.

Dans ce cadre, la parole a été donnée aux vices présidents Marie-Laure Siegel, en charge de la cohésion sociale, Hervé Tillard pour le développement économique, les transports, et Dominique Goepfer pour la culture qui ont commenté, trop brièvement, un diaporama résumant leurs actions respectives. Le président a souligné l'importance des projets menés et souligné qu'un temps plus large sera donné dans les prochains conseils communautaires pour présenter plus en détail l'action communautaire depuis 2014.

La première délibération, présentée par Florence Mailfert, vice-présidente chargée de l'environnement, concernait la mise en place du programme de prévention des déchets. L'un des enjeux majeurs est la réduction des biodéchets. Parmi les actions votées à l'unanimité, la création d'un réseau « jardin au naturel », une sensibilisation aux techniques de jardinage au naturel, une meilleure collecte des pesticides des particuliers et une amélioration des plateformes de dépôts des déchets verts.

Sur le même sujet, Florence Mailfert a annoncé qu'à partir du 2 janvier 2020, un badge devra être présenté pour pouvoir déposer ses déchets dans les déchetteries de Moselle et Madon. La distribution des badges aux habitants se fera à partir du 4 novembre sur présentation d'un justificatif de domicile. A partir du 2 décembre jusqu'au 13 janvier, les badges seront disponibles à la déchetterie et après cette date, les habitants sont invités à contacter la communauté de communes.

Dimanche 27 octobre 2019 / Moselle et Madon

Distribution de compost aux habitants



Le vice-président Etienne Thil de la CCMM entouré du technicien de la Covalom et de jardiniers amateurs.

Comme chaque année, la Communauté de Communes Moselle-et-Madon a organisé deux journées de restitution de compost aux habitants du territoire. Ce compost est élaboré avec les déchets verts déposés en déchetterie et dans les communes adhérentes. Les déchets verts sont ensuite transformés dans une entreprise spécialisée dans le traitement et la valorisation des déchets organiques située à Toul. Pour

rappel, depuis le début de l'année 2019, la déchetterie de Messein a accueilli 466.3 tonnes de déchets verts tandis que 861,45 tonnes ont été déposées dans les bennes des communes. Etienne Thil, directeur de la Covalom, société qui exploite la déchetterie de Messein, explique que « c'est un juste retour aux administrés que de leur restituer un compost élaboré grâce à leurs apports et à une volonté de trier leurs déchets. » Ces deux journées de distributions organisées depuis le début de l'année, dont la dernière courant octobre, ont permis de distribuer environ 80 tonnes de compost à 200 usagers. Thomas Zilliox, technicien de la Covalom, a été présent lors de ces journées afin d'assurer l'accueil et de donner des explications sur la composition et l'utilisation du compost.

Jeudi 31 octobre 2019 / Flavigny-sur-Moselle

Spectacle Cie histoire d'eux



Confortablement installés sous un petit dôme, enfants et adultes prennent place dans une fausse bouche. Une expérience sensorielle collective débute autour du goût avec la menthe, le croustillant salé, le citron et l'eau pétillante. Bébés, enfants, petits et grands ont beaucoup apprécié ce spectacle interprété par la Cie histoire d'eux de Chaligny, à la salle des sports.

Vendredi 01 novembre 2019 / Bainville-sur-Madon

Le RAM fait le plein

La salle des fêtes a accueilli les assistantes maternelles et leurs bambins pour la matinée d'éveil organisée par le relais Le fil d'Ariane. Toujours appréciés des nounous, ces temps de rencontres sont aussi un lieu de découverte pour les petits. Après l'heure des histoires et chansonnettes, guidés par les animatrices, les plus petits ont fait de la manipulation sensorielle avec des cartes en noir et blanc, tandis que les plus grands préparaient de la peinture au chocolat en barbouillant des crêpes qu'ils ont dégustées ensuite. Inscriptions pour les prochaines rencontres (21 novembre) au 03 83 53 25 06.



COMMUNES

CCMM

Installation d'un distributeur de pain en projet

Ce vendredi soir, les conseillers se sont réunis pour débattre sur plusieurs points.

- La convention de rétrocession des infrastructures du nouveau lotissement a été acceptée à l'unanimité. A la majorité, une de ses rues a été baptisée, rue de la Mine.
- Le prix du stère, de 8 euros, reste inchangé par rapport à l'année dernière.
- Franck Bouvot a été désigné le nouveau gardien de la salle polyvalente.
- Le démontage de la cuve de gaz du chauffage de l'église a rapporté 3.413,17 euros.
- L'examen du rapport de gestion de conseil d'administration de la SPL-XDEMAT a été approuvé à l'unanimité.
- Des terrains seront achetés, dont un rue des champs, pour la pose de bâche incendie pour un montant de 15 € le mètre carré. Accepté à la majorité et une abstention.
- Pour info, des techniciens ont arpenté les rues du village en vue du passage de la fibre dont la mise en place pourrait durer plus de quatorze mois, aucun travaux de génie civil ne sera fait.
- Le boulanger de Maron fermera ses portes le 31 octobre. Une étude est en cours pour une installation d'un distributeur de pain.
- Une carte magnétique sera disponible au pôle technique de la CCMM ou à la déchetterie pour l'accès de celle-ci à partir du 4 novembre.

Contre la fermeture de la trésorerie

Suite à la restructuration de la Direction générale des finances publiques, la trésorerie de Neuves-Maisons, située dans les locaux de la mairie, risque de fermer.

Lors de sa réunion mercredi soir, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une motion demandant son « maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité ».

La fermeture de la trésorerie obligerait les usagers à se rendre à Vandœuvre, notamment ceux qui ne maîtrisent pas internet et ceux qui doivent affronter les complexités administratives.

Aucune question qui fâche n'étant à l'ordre du jour, le conseil municipal a duré moins d'une heure.

Parmi les décisions, l'acquisition des parkings rue de l'Argonne pour 1 € auprès de Nexity, la vente d'un jardinet de 26 m² rue du Prieuré à un habitant, une subvention de 500 € à Peinture et patrimoine lorrain, la refacturation de 32.000 € à Présence Habitat pour des travaux dans les sanitaires d'André-Clerbout, la mise à jour du règlement de la salle polyvalente.

Tous les points ont été approuvés à l'unanimité. M. Schlegel s'est abstenu sur le vote du rapport de gestion de la SPL-XDEMAT pour un « logiciel de dématérialisation » assez complexe.

Plateau Sainte-Barbe: l'arrêté du préfet a été rejetée

Lors du conseil municipal, la validation de l'arrêté préfectoral concernant le projet de protection de biotope (APPB) du plateau Sainte-Barbe a été l'objet de discussions.

Didier Bataillard, premier adjoint au maire, explique les deux points qu'il juge litigieux. Des terrains appartenant à Fort Aventure, qui étaient inclus initialement dans l'APPB, ont été retirés. D'autre part, la surface de l'extension d'exploitation de la carrière est réduite à 11,57 hectares, par la volonté de M. Pinho, président de la CCMM, assure-t-il.

L'élu demande de ne pas valider le projet et de le rediscuter. Le conseil suit cette décision et refuse le projet de l'arrêté préfectoral présenté.

Les pavés de la chaussée situés au centre du village, jugés trop bruyant par les riverains, seront enlevés pour faire place à un plateau ralentisseur de même hauteur pour un prix de 20 919 € HT.

Les coupes de bois 2020 de chênes et hêtres concernent les parcelles 11, 25 et 33. Le prix des affouages reste à 10 € le stère.

La borne à incendie située sur la propriété de Gauthier Perrin et qui dessert les lieux environnants sera incluse dans le contrôle réglementaire au même titre que les autres bornes.

Une subvention de 300 € est attribuée aux Restos du cœur.



ACTUALITES ***DIVERSES***

La salle du Théâtre de Cristal baptisée « Michel Dinet »



Moment d'émotion lorsque les trois générations de la famille de Michel Dinet viennent dévoiler la plaque-souvenir de l'époux, du père et du grand-père qu'il était pour eux.

Grand moment d'émotion vendredi soir à la salle du Théâtre de Cristal qui a été baptisée Michel Dinet. En présence des trois générations de sa famille et une centaine d'invités dont plusieurs élus, une plaque, réalisée par sa fille Valérie, a été dévoilée.

Le 29 mars 2014, les habitants de la commune apprennent la terrible nouvelle. Vannes-le-Châtel devient soudain « orpheline ». Michel Dinet, leur illustre ancien député alors président du conseil général, vient d'être victime d'un accident de la route.

Depuis cette année-là, en sa mémoire, nombre de lieux incalculables ont été honorés de porter son nom. Mis à part sa cabane dans les arbres (ER du 2 août 2017), aucun lieu dans la commune n'immortalisait le souvenir de l'ancien instituteur et maire du village. Seule une fresque, réalisée à l'initiative de Damien Bracke avec les complicités de Josette, veuve de Michel, et de sa fille Valérie, constituait un lieu de mémoire (ER du 22 juin 2018).

A l'initiative de la Cie du Théâtre de Cristal et de son directeur Dominique Farci, ancien instituteur comme Michel Dinet, l'oubli est désormais effacé. Vendredi soir, les trois générations de sa famille, - sa veuve Josette, sa fille Valérie et l'un de ses petits-fils Erwan -, ont dévoilé la plaque portant son nom en présence d'une centaine d'invités dont plusieurs élus. Cette plaque, entièrement réalisée par Valérie sera installée sur le fronton de la salle de spectacles. A cette occasion, une quinzaine d'œuvres, peintes par Michel Dinet peu de temps avant son accident, ont été exposées dans la salle du Théâtre de Cristal (TDC). Homme d'art et de Culture, Michel Dinet peignait beaucoup en été car il trouvait la lumière naturelle intéressante.

Isabelle Colin, la présidente du TDC, a dit tout le plaisir de baptiser cette salle, lieu de vie et de rencontre, pour la famille et les militants du théâtre. Dominique Farci, quant à lui, a retracé le parcours de ces jeunes instits qu'ils étaient avec Michel, nommés dans ce village où s'y passait quelque chose de différent. Par la naissance de la compagnie, les habitants avaient la parole. « La méthode Dinet », a-t-il dit, « parce qu'il a su tisser des ponts entre des mondes différents. Il nous a appris l'engagement, la franchise, l'exigence, regarder les gens autrement. Aussi sérieux qu'il était, il avait toujours son nez rouge dans la poche ».

Anti-gaspillage et compostage : solutions gagnantes

Dans le cadre de la sensibilisation aux biodéchets de la comcom, 15 habitants du territoire ont suivi les 5 premiers modules pour être guide composteur, en présence de l'animateur prévention biodéchets, et dispensés par Franck Lauer, maître composteur, formateur auprès d'Organeo.



Les 15 stagiaires bénévoles, formés pour être des guides composteurs, et plus tard peut-être, des maîtres composteurs.

Ces stagiaires bénévoles, issus du Pays de Colombey et de Moselle & Madon, exercent, pour la plupart, une responsabilité au sein de leur commune (maison de retraite, périscolaire, associations, ou habitants bénévoles).

Cette formation a pour but, de créer, par leur intermédiaire, un réseau « boule de neige », afin de sensibiliser un maximum d'habitants sur le gaspillage, les biodéchets et leur valorisation via le compost, selon ces grands axes : l'analyse de la gestion domestique des déchets de jardins, les différentes applications du compost, ses intérêts, l'identification des types de biodéchets.

Le deuxième objectif est d'informer et convaincre le public par la transmission des connaissances. La mission des guides composteurs est d'informer et sensibiliser les gros producteurs, les scolaires, les habitants, d'animer des opérations de compostage domestique et de participer à des actions avec la collectivité locale.

Enjeux environnementaux

Lors de cette formation, les participants ont pu apprécier les enjeux environnementaux, comme l'économie de l'eau, grâce au paillage en surface, la préservation de la biodiversité dans son jardin avec des haies sèches, la protection des sols avec des apports de compost et de broyat, la réduction des biodéchets des espaces verts, ou comment mettre en place un projet anti-gaspillage en restauration collective afin de produire moins de déchets dans nos poubelles.

Les enjeux de la gestion intégrée sont de préserver la biodiversité, protéger les sols, maintenir la fertilité, réduire les déchets verts et favoriser la présence des « auxiliaires ». Un vaste programme ambitieux, indispensable pour pouvoir avoisiner le « Zéro déchet ». Une seule condition : que tout le monde soit impliqué.

Le Pays de Colombey joue le jeu (90 % trieurs) et peut se vanter de bons résultats. Reste à pérenniser et améliorer l'action en fédérant les habitants.

16 M€

C'est l'estimation du gaspillage alimentaire par an en France.

Economies réalisées grâce au recyclage :

20 M tonnes CO₂

17 M tonnes matières premières

11 M tonnes barils
